

## Charte d'engagement

Je, **soussigné(e)** HAISE Sophie,  
Gérante de Le Garage  
située au 69 rue d'Amiens – 76000 Rouen

- **autorise les institutions partenaires** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Rouen, le 15/04/2019

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



## Dossier de labellisation

### Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : **Le Garage**

Nom, Prénom du chef d'entreprise : HAISE Sophie

Adresse : 69 rue d'Amiens

CP : 76000 Ville : ROUEN

Tél. : 09.80.78.21.49

Mail : sophiehaise@hotmail.fr

N° SIRET : 814.361.838.00018

Activité : Salon de coiffure mixte - Barbier

Date de dépôt du dossier : 01/04/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise  Bruno Lemière

### Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif  Avis positif avec réserve  Avis négatif

Observations éventuelles : Avoir plus d'informations sur les déchets.

Fait à Rouen, le 18/04/2019

Signature du Président du comité



## Défis relevés et à engager

**Rappel : vous devez relever à minima 3 défis** devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		<b>Prévention des déchets</b>		
PRE1	Réparation - Réemploi	Utilisation d'une vaisselle non-jetable pour le service boissons aux clients. 2 à 3 flacons/mois sont réutilisés pour donner aux clients des produits à l'essai		
PRE2	Emballages – Reprise fournisseur	Recours à un prestataire pour le lavage du linge (contrat mensuel de 350 serviettes noires et 50 serviettes blanches : 0 matériel d'essuyage jetable et 0 emballage jetable)	Va intégrer la démarche éco-responsable proposé par un fournisseur de produits (Kevin Murphy) concernant la récupération des emballages plastiques et métal → réduction et valorisation de 5000 litres/an de déchets assimilés ménagers	
PRE3	Stop au gaspillage	Pesage systématique des préparations de produits avec gestion fiches clients (historique des besoins par client)		
		<b>Gestion des déchets</b>		
		<b>Energie</b>		
ENE2	Eclairage	Depuis 2017, l'ensemble de l'entreprise (extérieur, vitrine et salon) est éclairage led → réduction des consommations d'énergie		
ENE4	Equipements	Les 2 chauffe-eaux (cumulus) ont été changés successivement en 2018 et 2019 → réduction des consommations d'énergie	Projet d'installation d'un adoucisseur → réduction de la consommation d'énergie	
ENE5	Vitrine et enseigne extérieures	Fermeture de l'éclairage extérieure à la fermeture du salon		
		<b>Eau</b>		
EAU1	Consommation d'eau	Présence de 5 robinets (dont 3 bacs de lavage) avec mousseur et réducteur de pression. Nouveaux chauffe-eaux (cumulus) depuis 2018 et 2019.		
		<b>Déplacement - Transport</b>		
TRA1	Approvisionnement	Gestion des commandes permet d'optimiser les stocks et les besoins de livraison. De plus, les produits de la gamme Kevin MURPHY sont dans des emballages carrés, ce qui permet de réduction des volumes transportés. Dans la gamme "produits barbier", 3 à 4 produits sont fabriqués en France (Ile de France, Lille et Nantes).		
TRA3	Déplacement	Madame HAISE effectue comme 3 de ses 4 salariés un trajet domicile-travail soit à pied, soit en vélo, soit en transport en commun et effectue ses déplacements professionnels en train. Un salarié vient de Fauville-en-caux.		
		<b>Démarche et consommation responsable</b>		
RES1	Produits labellisés	Les produits Kevin MURPHY représentent 45% des produits utilisés et vendus. Ces derniers sont conditionnés dans des contenants fabriqués en plastique recyclé. Ces mêmes produits sont d'origine VEGAN (y compris tests produits non réalisés sur animaux), sont sans amoniac, sans paraben, sans COV et utilise des teintures végétales. Cette gamme permet de proposer une offre aux clients désireux d'une gamme éco-responsable.		
RSE2	Produits d'entretien	La vaisselle du salon est réalisée au quotidien avec un produit Eco-Cert.		